

À force de baisser les prix, on risque de perdre les médicaments... et les pharmaciens !

Compte Test - 2026-10-18 12:44:21 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Au Maroc, chaque nouvelle baisse des prix des médicaments est présentée comme une victoire pour le pouvoir d'achat. Pourtant, derrière ces annonces triomphales se cache une réalité autrement préoccupante : des médicaments essentiels deviennent introuvables et les pharmaciens d'officine continuent de subir les conséquences d'une politique qui semble ignorer leur existence. Corticoïdes injectables, pommades dermiques ou ophtalmiques, barbituriques... La liste des spécialités difficiles à trouver ne cesse de préoccuper les patients, contraints parfois de parcourir plusieurs pharmacies pour obtenir leur traitement. À quoi sert un médicament bon marché lorsqu'il est indisponible ? Pendant ce temps, plusieurs pays ont compris qu'une politique pharmaceutique ne pouvait se résumer à une succession de baisses de prix. L'Égypte vient d'introduire un mécanisme de révision tenant compte de l'inflation et des fluctuations monétaires, tandis que l'Afrique du Sud a autorisé une augmentation exceptionnelle de 2,88 % pour préserver l'approvisionnement. Le Japon prévoit également la revalorisation de certains médicaments devenus économiquement non rentables. En Allemagne, des mécanismes permettent de tenir compte de l'inflation. Ces exemples rappellent une évidence : un médicament dont le prix ne permet plus d'assurer durablement la production et la distribution risque tout simplement de disparaître du marché.

Au Maroc, la réforme issue du décret n° 2-25-631 devrait entraîner les premières baisses de prix. Une évolution favorable aux patients et aux caisses d'assurance maladie, mais dont les conséquences sur les acteurs du secteur, particulièrement les pharmaciens d'officine, méritent d'être prises en considération. En effet, depuis la réforme de 2013, les pharmaciens attendent toujours les mesures d'accompagnement promises par le ministre de la Santé de l'époque. Leur rémunération demeure tributaire du prix des médicaments, qui ne cesse de baisser, contrairement à leurs charges, qui continuent à augmenter. Quant aux instances professionnelles, leur fonctionnement reste fragilisé par les retards pris dans la régionalisation ordinaire. Pourtant, le pharmacien constitue souvent le premier recours de patients qui, faute de moyens, renoncent aux consultations médicales ou aux examens complémentaires. Grâce au maillage officinal, il demeure accessible jusque dans les régions les plus éloignées. Plutôt que de fragiliser davantage ce réseau, pourquoi ne pas lui confier de nouvelles missions, renforcer la formation continue, généraliser les bonnes pratiques officinales et instaurer une rémunération valorisant les services rendus aux patients, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays ? Dans son ouvrage *The Psychology of Science* (1966), Abraham Maslow écrivait : « Si le seul outil que vous avez est un marteau, vous tendez à voir tout problème comme un clou. » Aussi, la baisse des prix ne saurait être l'unique instrument d'ajustement de notre politique pharmaceutique. Car une politique du médicament ne se juge pas uniquement aux économies réalisées, mais aussi à sa capacité à garantir durablement la disponibilité des traitements et la pérennité de ceux qui les dispensent. À vouloir les médicaments les moins chers, prenons garde de ne plus avoir ni médicaments... ni pharmacies pour les délivrer !

Affaire à suivre...